

Comment effectuer une demande de portabilité ?

Principe de fonctionnement

La portabilité du numéro est un service, qui permet de transmettre la gestion d'un numéro de téléphone que vous possédez chez d'autres prestataires de téléphonie à OVH. La portabilité de votre numéro est gratuite pour un numéro géographique ou non-géographique et coûte 150? HT pour un numéro spécial en 080X, 081X et 082X (les autres numéros spéciaux ne sont pas portables). Votre numéro pourra ainsi profiter de tous les services proposés par l'offre de téléphonie OVH, sans surcoût ni abonnement supplémentaire (hunting, transfert d'appel, renvoi d'appel...). Lorsque vous demandez la portabilité de votre numéro depuis votre manager, nous procédons au rapatriement de celui-ci.

- La demande de portabilité se fait directement depuis votre espace client. Vous devez donc attendre que votre ligne soit activée pour en effectuer la demande.

Important à savoir pour que votre portabilité soit un succès :

1. Vous ne devez pas demander la résiliation de votre ligne auprès de votre prestataire actuel, sinon il ne nous sera pas possible de le porter.
2. Avant de valider votre demande de portabilité, vous devez vérifier si votre numéro n'est pas le support de votre connexion internet. Car si nous portons le numéro support de votre connexion internet, votre connexion internet pourrait-être coupée par votre Fournisseur d'accès internet.
3. Si vous possédez des numéros SDA (Sélection Directe à l'Arrivée), vous devez demander la portabilité de votre tête ainsi que de vos numéros SDA. Pour ajouter des numéros SDA à votre demande de portabilité vous devez cliquer sur l'indication "Ajouter des numéros SDA (RNIS uniquement)".

Mise en place

Vous devez dans un premier temps accéder à votre Manager OVH. Vous retrouvez le bouton suivant sur la page d'accueil du site ovh.com

Cliquez sur l'icône **Téléphonie**

Vous êtes désormais dans l'interface de gestion de votre service de téléphonie. Cliquez sur l'onglet **Numéro**

Cliquez maintenant sur **Ajouter (1)** puis **Demander la portabilité d'un ou plusieurs numéros chez OVH (gratuitement) (2)**.

Vous pouvez maintenant renseigner le numéro que vous désirez porter chez OVH ainsi que la date à partir de laquelle vous souhaitez que la portabilité soit effective. Si votre numéro a déjà été porté (si par exemple votre numéro était un numéro France Telecom et que vous l'avez déjà porté chez votre fournisseur d'accès internet), sélectionnez « oui ». Une fois cette étape validée, cliquez sur **Suivant**

Si votre numéro est référencé en temps que société il faut donc cocher la partie **Société (1)** et si celui-ci comporte des SDA il faut alors cliquer sur le lien **Ajouter des numéros SDA (RNIS uniquement) (2)** et renseigner dans le tableau qui apparaît les numéros à rattacher à votre numéro principal puis choisir la date à partir de laquelle vous souhaitez que la portabilité soit effective, finir par **Suivant**.

Un nouvel écran s'affiche vous invitant à renseigner vos informations postales. Dans le cas d'une demande de portabilité d'un numéro déclaré sous le nom d'une société, ne surtout pas oublier de renseigner le numéro SIRET (numéro à 14 chiffres) afin d'identifier votre société auprès du prestataire actuel de votre ligne. Cliquez ensuite sur **Valider**

Une fois cette étape passée, vous recevrez un courrier recommandé sous un délai de 5 jours. Ce courrier contient un code de validation de votre demande de portabilité.

Comment suivre la portabilité de mon numéro ?

Sélectionnez l'onglet **Portabilité**

Vous pouvez maintenant accéder au suivi de **Portabilité en cours**

A savoir

Après avoir validé votre demande de portabilité, nous réalisons votre demande dans un délai de 10 jours ouvrés. Quelques jours avant que votre portabilité soit effective (24H à 48H), nous vous envoyons un email pour vous en informer. Votre numéro sera présent dans la rubrique « Numéro » de votre Manager pour pouvoir le configurer en fonction de votre stratégie d'appel sur votre/vos ligne(s) afin d'anticiper l'arrêt du service de votre opérateur dès que la portabilité aura lieu.